



On recevra à ce Bureau, jusqu'à lundi le 9 décembre, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour le bureau de poste, etc. de Fraserville, P. Q.," pour la construction d'un bureau de poste, etc., à Fraserville Québec.

On pourra voir le devis au département des travaux publics, à Ottawa, ainsi qu'au bureau de A. R. McDonald, Ecr., bureau du chemin de fer intercolonial, à la Rivière-du-Loup, P. Q., à partir de lundi le 18 novembre.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signés de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit*, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas immédiatement, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEL,

Secrétaire.

Département des travaux publics, }
Ottawa 8 novembre 1889.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—*Conditions de paiement et vente à commission ou par dé, à la volonté des acheteurs.*

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

==VIGNOBLES CANADIENS==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET C^{ie}, PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Péninsule. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et C^{ie}, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour

toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser non à l'Archevêché, mais aux libraires.

"Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.